

La Voie à Suivre

Tetsaveh Zakhor

767



Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • www.hevratpinto.org
Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • www.hevratpinto.org

13 Adar 5773 - 23 Février 2013

Rabbi David Pinto Chlita

Quand il y a quelqu'un de qui apprendre, on peut donner

« Et toi tu ordonneras aux bnei Israël et ils prendront pour toi de l'huile pure d'olives concassées pour le luminaire, pour faire monter les lampes en permanence » (Chemot 20, 20)

Le verset dit « Ils prendront pour toi », ce qui demande explication, puisqu'on devait apporter cette huile pour le service de D., pour allumer la menorah, donc apparemment il aurait fallu écrire « ils prendront pour Moi » de l'huile pure, comme il est effectivement écrit dans la parachat Terouma, « ils prendront pour Moi une offrande », et non « ils prendront pour toi ».

De plus, il est dit dans le Choul'han Aroukh (Ora'h 'Haïm 231, 1) : « Quand on profite de quelque chose en ce monde, on n'aura pas l'intention d'en profiter mais de servir D., ainsi qu'il est écrit (Michlei 3, 6) : « Connais-Le dans toutes tes voies. » Et les Sages ont dit (Avot 2, 12) : « Que tous tes actes soient pour l'amour du Ciel », même les choses qui ne sont pas directement des mitsvot, par exemple manger, boire, se promener, et tous les besoins du corps, que tout soit dirigé vers le service du Créateur ou vers quelque chose qui débouche sur ce service.

Et il faut comprendre : comment est-il possible d'exiger d'un homme qu'il soit entièrement concentré dans toutes ses pensées uniquement sur le Créateur du monde, en accord avec l'enseignement « Connais-Le dans toutes tes voies » ? L'homme est un être matériel, alors comment peut-il penser toute la journée uniquement au Créateur ? De plus, il vit avec le mauvais penchant, comment pourrait-il faire abstraction de tous ses désirs naturels ?

Sans compter que quelqu'un qui est très riche, travaille toute la journée et investit tout son temps dans l'amélioration de ses affaires et l'accroissement de ses bénéfices, n'est pas en mesure de comprendre que tout ce qu'il possède appartient au Saint, béni soit-Il, et qu'il ne faut pas l'attribuer à ses propres forces. Il est impossible d'exiger de l'homme que dans toutes les situations où il se trouve en ce monde, il considère que tout n'est que vanité et sans aucune consistance.

Mais voici ce qu'on peut dire sur cette question : Loué soit le Nom du Saint, béni soit-Il, qui n'exige pas l'impossible de qui que ce soit, mais n'éprouve l'homme qu'en fonction de ses capacités, et jamais au-dessus de ses forces. L'auteur de « Beit Israël » de Gour cite à ce sujet le « 'Hidouchei HaRim » sur l'enseignement des Sages (Guittin 65a) selon lequel les lois portant sur l'esclave hébreu ne s'appliquent que lorsque le yovel s'applique, car du Ciel on n'envoie pas à l'homme une épreuve qu'il n'est pas capable de surmonter.

Les Sages ont également dit sur le verset (Téhilim 147, 16) « Il répand la neige comme des flocons de laine » : si Hachem donne la neige, Il donne également la laine pour se réchauffer quand il neige. Mais l'homme, de son côté, a l'impression que l'épreuve est considérable et n'a pas de fin, tout cela parce que le mauvais penchant lui représente que cette épreuve est si grande, pour le mener au désespoir.

A présent, nous allons comprendre l'idée que renferme « ils prendront pour Moi une offrande. » Rachi dit : « pour Mon Nom ». Comme nous

l'avons déjà expliqué plusieurs fois, dans une offrande, l'essentiel du don doit être la générosité du cœur et l'effacement du soi, avec le sentiment que tout ce que possède l'homme appartient à D., qu'il n'a rien qui lui appartienne en propre, et que sa vie même et son âme sont au Saint, béni soit-Il, « l'âme est à Toi et le corps est l'œuvre de Tes mains. »

Donc ce que l'homme donne à Hachem doit être « pour Son Nom », puisque tout est à lui, comme il est dit (Téhilim 24, 1) : « A Hachem appartiennent la terre et tout ce qu'elle contient. » L'offrande de l'homme doit également être de tout cœur, car le Saint, béni soit-Il sonde les cœurs et sait comment il donne, si c'est en sachant que ce qu'il offre provient en réalité du Saint, béni soit-Il, et qu'il n'en profite que sous condition.

Mais nous devons savoir que pour cela, il y a une condition très particulière. Il ne suffit pas d'apporter une offrande, on doit aussi se prendre soi-même comme offrande à Hachem, dans le même esprit que ce qu'ont dit les Sages à propos de Kora'h (Bemidbar Rabba 18, 3) sur le verset « Et Kora'h prit » : il s'est pris lui-même d'un côté, etc. C'est la même chose ici : « Ils prendront pour Moi une offrande » signifie qu'ils se prendront aussi eux-mêmes avec leur offrande. C'est-à-dire que l'offrande doit être donnée avec un grand dévouement qui se grave en elle, au point que quiconque voit cette offrande sente qu'elle a été donnée avec dévouement.

De tout ce que nous avons dit, on voit que le Saint, béni soit-Il a une immense exigence envers l'homme, si bien que le juif reste stupéfait : a-t-il la force de supporter cette grande et terrible épreuve d'annuler sa propre volonté avec dévouement au point de se prendre soi-même ? C'est la raison pour laquelle le Saint, béni soit-Il dit à Moché « Et toi tu ordonneras... et ils prendront pour toi », c'est-à-dire que pour que les bnei Israël arrivent au niveau de « prendre pour Moi », se prendre eux-mêmes avec dévouement pour tout service de D., en annulant toutes ses désirs matériels propres, il faut d'abord qu'il y ait « Et toi ».

Voici ce que cela signifie : d'abord, les bnei Israël doivent apprendre de toi que c'est toi qui les diriges spirituellement, du fait que tu leur enseignes la Torah et la crainte du Ciel. En effet, quand ils voient comment tu Me sers, ils apprennent de toi comment s'effacer devant Moi, et comment ils doivent Me servir de toutes leurs forces, au point d'arriver eux-mêmes au niveau de « Ils prendront pour Moi ». De plus, chez Moché la crainte du Ciel est une petite chose (Berakhot 33a), si bien qu'il peut la leur enseigner. Tout cela parce qu'en voyant une figure de sainteté qui sert D., ils apprennent de lui et sont influencés par lui sur la façon de Le servir, sans aucune restriction, au point que rentre dans leur cœur l'enthousiasme d'un feu sacré qui les pousse à vouloir être eux aussi consacré à leur D. de tout leur cœur et de toute leur âme.

Paris	Lyon	Marseille	
18:04	17:59	18:00	Allumage
19:12	19:04	19:02	Fin



L'encens

« Tu en feras de l'encens, œuvre du parfumeur, mixtionné, une chose pure et sainte » (Chemot 30, 35).

De nombreuses louanges s'attachent à la mitzva d'offrir l'encens (ketoret) dans le Temple, non seulement en le faisant effectivement brûler sur l'autel, mais aussi en se contentant de réciter le passage de la Torah et de la michna qui parle de la ketoret. Les Sages se sont beaucoup étendus sur cette récitation, qui contient de nombreux mérites et une immense récompense, en ce monde-ci et dans le monde à venir.

Nous trouvons l'affirmation suivante dans le Midrach Tan'houma:

« Le Saint, béni soit-Il, a dit aux bnei Israël : De tous les sacrifices que vous m'offrez, rien ne m'est aussi cher que la ketoret... »

Le Midrach explique que sa qualité particulière par rapport aux autres sacrifices offerts dans le Temple réside dans le fait que les autres sacrifices viennent à cause d'une faute, pour racheter les péchés de l'individu ou de la communauté, ce qui n'est pas le cas de l'allumage de la menorah ni de l'offrande de la ketoret, qui viennent uniquement pour donner de la satisfaction à Hachem.

Le saint Tanna Rabbi Chimon bar Yo'haï, que son mérite nous protège, nous donne un aperçu instructif pour nous enseigner combien est grande la récitation de la préparation de la ketoret, et cela figure aussi dans le saint Zohar (parachat Vayakhel, dans la traduction hébraïque) :

« Rabbi Chimon a dit : si les hommes savaient combien la récitation de la ketoret a d'importance aux yeux du Saint, béni soit-Il, ils la réciteraient avec attention, en séparant distinctement tous les mots comme les ornements d'une couronne en or. Et quiconque veut y prêter toute son attention doit réfléchir à ce que c'est que l'offrande de la ketoret ; s'il y met toute sa concentration chaque jour, il aura une part dans ce monde-ci et dans le monde à venir, la mort le fuira et fuira le monde, et il sera sauvé de tous les mauvais décrets qu'il y a en ce monde-ci, des mauvaises choses, du Guéhénom, et des décrets des puissances étrangères. »

A un autre endroit (Zohar 'Hadach, 67), Rabbi Chimon bar Yo'haï témoigne qu'il y a un décret devant Hachem qui stipule que quiconque examine et lit chaque jour le passage sur la ketoret sera préservé de tout acte de sorcellerie, et de tout accident, des mauvaises pensées, des mauvais décrets et de la mort, ne subira aucun dommage pendant toute cette journée-là, et que les forces de l'impureté ne pourront rien contre lui.

Il est toutefois important de mentionner la remarque qui se trouve à la fin des propos du Zohar : « Il y faut beaucoup de concentration... »

Je suis garant

Rabbi Moché ben Makhir, qui était, d'après le témoignage du 'Hida, « un saint Rav très âgé de la ville de Tsefat, et le Roch Yéchiva de la ville d'Ein Zeitoun en Galilée », parle longuement de l'importance de dire le passage sur la ketoret, et il ajoute que « celui qui se soucie de sa vie a intérêt à s'efforcer au maximum de le faire, d'écrire tout cela sur un parchemin casher, dans une écriture carrée, et de le lire une fois le matin et le soir, avec toute l'intention qui convient, et je suis garant que cela entraînera pour celui qui le fait avec attention la bénédiction et la réussite dans tout ce qu'il entreprendra. Il s'enrichira, il n'en arrivera jamais à la pauvreté, comme

on l'a constaté chez les cohanim : tout cohen qui méritait d'offrir la ketoret une fois n'avait plus besoin de l'offrir une deuxième fois. Il en va de même pour celui qui lit ce passage avec précision et attention tous les jours comme il convient, le matin et le soir ; il méritera d'avoir une subsistance abondante sans aucun doute. »

Nous apprenons que c'est une segoula pour la richesse par une histoire d'offrande de l'encens dans le Temple, qui enrichissait le cohen qui l'offrait. C'est pourquoi les Sages ont institué que tout cohen qui l'offrait une fois dans le Temple ne pouvait pas se joindre au tirage au sort que l'on effectuait tous les jours. Le responsable proclamait à tous les cohanim qui se trouvaient dans le Temple : « Ceux qui n'ont pas encore offert la ketoret, qu'ils viennent tirer au sort. »

Les Sages ont appris cela de la juxtaposition des versets « ils placèrent l'encens dans Ton nez et il se consumera sur Ton autel », et tout de suite après il est dit « Hachem bénira tes biens. » Les Sages en ont déduit que même le fait de réciter le déroulement de l'offrande de l'encens mène à la richesse, parce que celui qui étudie ce sujet, l'Écriture le lui compte comme s'il avait offert l'encens et également mérité les avantages qui l'accompagnent.

Et effectivement, Rabbeinou Aharon de Lublin signale dans son ouvrage « Or'hot 'Haïm » qu'il y a des endroits où l'on a l'habitude de dire à la sortie du Chabbat tout le déroulement de l'offrande de la ketoret. Il donne pour raison de cette coutume que c'est de bon augure, « parce que l'offrande de la ketoret enrichit tous ceux qui l'étudient, et il se peut que de l'évoquer enrichisse également. »

On avait également cette coutume en Provence, mais là on disait d'abord le poème « Ein Ke-Elokeinou » avant de dire le passage sur la ketoret.

Rabbi Yéhouda bar Yakar (le Rav du Ramban) en donne une belle explication dans son livre « Perouch Hatefilot véhaberakhot » (Le sens des prières et des bénédictions) : « C'est parce qu'on ne doit pas faire l'erreur de dire que l'encens a le pouvoir d'enrichir que nous précisons « Hachem appauvrit et enrichit », et c'est aussi pourquoi on commence par dire « Ein Ke-Elokeinou » etc., nul n'est semblable à notre D., c'est Toi notre D. devant Qui nos pères offraient l'encens. Cela signifie que c'est de Toi que provient la force de la ketoret. Le Noda Biyhouda s'exprime de la même façon.

Mais cette raison de dire le poème « Ein Ke-Elokeinou », pour aiguïser le devoir de remercier Hachem, Qui accorde la force et la richesse, n'a pas satisfait le 'Hida, qui ne se montre pas non plus convaincu qu'il y ait une segoula. Il doute qu'on puisse s'enrichir rien que par cette récitation. C'est ce qu'il écrit dans « Ma'hazik Berakha » : Malgré tout, je ne suis pas satisfait de ce que dit le Noda Biyhouda, ni de la raison qu'il donne de dire « C'est Toi devant Qui etc. » parce qu'on a dit auparavant « Tu nous délivreras », non plus que de son explication sur « Ein Ke-Elokeinou ». Et il y a lieu de discuter le principe même qu'une simple récitation puisse enrichir, bien que le « Or'hot 'Haïm », cité par Aboudaram, l'affirme. »

Nous trouvons un autre avantage à dire le passage de la ketoret dans le livre « Techouvot Véhanagot », à propos d'un couple qui n'a pas eu d'enfants. L'auteur indique une segoula dont il a entendu parler par les anciens de Jérusalem, « qu'on écrive sur un parchemin le passage sur la ketoret avec toute la baraïta, qu'on le dise deux fois par jour, qu'on lise le passage qui se trouve dans la Torah avec la cantillation, et qu'on dise toute la baraïta calmement, sans se presser. » Avec l'aide de D., on méritera d'être délivré et de voir ses vœux exaucés. Et grâce à D., ce jeune homme a mérité d'avoir une grande famille.

« Tu feras des vêtements sacrés pour ton frère Aharon, insignes d'honneur et de majesté » (28, 2)

L'auteur du Séfer Ha'Hinoukh souligne que l'homme est mû par ses actions, ainsi que par ses pensées et ses intentions. « Celui qui est délégué pour opérer un rachat doit diriger ses pensées et ses intentions vers son service. C'est pourquoi il lui convient de porter des vêtements spéciaux, afin que lorsqu'il porte les yeux sur tout son corps, cela le lui rappelle immédiatement et que s'éveille en son cœur l'attention à porter au culte. »

De plus, il ressort du respect envers le Temple et le culte que celui qui officie soit vêtu de vêtements consacrés uniquement à cela. Nous avons déjà écrit que le sentiment de grandeur du Temple et la crainte à éprouver sont aptes à faire fondre le cœur des pécheurs, afin qu'ils reviennent vers Hachem. »

« Tu la garniras de pierreries enchâssées formant quatre rangées » (28, 17)

Le Keli Yakar cite l'auteur de Akeidat Yitz'hak qui a trouvé une allusion aux pierres du 'hochen dont certaines étaient chères et d'autres bon marché, pour nous insinuer qu'il doit être indifférent au juge qu'il s'agisse d'une somme minime ou d'une très grosse somme.

« Le nom des tribus doit être gravé sur elles dans l'ordre de leur naissance, pour nous insinuer qu'on ne doit favoriser personne, on doit écouter le petit comme le grand. Comme si la plus grande des tribus n'avait aucun avantage par rapport à la plus petite, à l'exception de l'âge. A part cela, tous sont absolument égaux.

« Des agneaux d'un an deux par jour en permanence » (29, 38)

Dans la parachat Pin'has (Bemidbar 28, 3), il est dit : « des agneaux d'un an parfaits deux par jour ». Pourquoi le mot « parfaits » ne figure-t-il pas ici aussi ?

L'auteur de Beer Yitz'hak zatsal l'explique d'après l'enseignement de nos Sages dans le traité Zeva'him (112a) selon lequel « avant l'érection du Temple, les bamot étaient permises ». Ceci étant, il n'y avait pas d'interdiction d'offrir un sacrifice d'une bête présentant une infirmité.

C'est pourquoi ici, le mot « parfaits » n'est pas évoqué, puisqu'il est encore question de l'époque qui a précédé la construction du Temple, pendant laquelle il était permis de sacrifier même des bêtes qu'on pouvait considérer comme ayant un défaut. Après la construction du Temple, quand il a fallu veiller à ce que les bêtes soient parfaites, sans aucun soupçon d'infirmité, la Torah vient mettre en garde explicitement : « des agneaux d'un an parfaits.

La vie dans la paracha

A partir de l'enseignement de Rabbeinou Haïm ben 'Attar, le saint Or Ha'Haïm

« Et maintenant, parle à tous les sages de cœur, que j'ai remplis d'un esprit de sagesse, et qu'ils fassent les vêtements d'Aharon pour le consacrer à Me servir » (28, 3)

Il semble que la raison pour laquelle Hachem a dit « et toi » trois fois dans ces 5 versets est de souligner l'importance de trois choses : d'une part ce qu'il faut apporter pour le Sanctuaire de façon générale, d'autre part le détail du Sanctuaire, des ustensiles et des vêtements de

la prêtrise, et enfin le déroulement du culte à l'intérieur du Sanctuaire.

Et Hachem lui a dit qu'il aurait une récompense comme si c'était lui qui avait tout fait. Correspondant aux offrandes pour le Sanctuaire, il est dit « Et toi, ordonne », c'est vers toi qu'ils apporteront, comme il est dit à la fin, « ils prendront vers toi », ce qui signifie c'est Moi Qui t'ordonne d'apporter, et eux apporteront vers toi pour faire.

En ce qui concerne la construction du Sanctuaire, il est dit « Et toi, parle à tous les sages de cœur », de cette façon ils ne seront que tes envoyés. Et il est précisé « à tous », pour que tous les actes qui se feront pour le Sanctuaire soient réalisés parce que tu as délégué, et c'est alors comme si c'est toi qui les avais faits.

Et en ce qui concerne le culte dans le Sanctuaire, il est dit « Et toi, approche vers toi Aharon », qu'il vienne pour travailler sous ton égide, c'est le sens de « vers toi ». Et c'est pourquoi Hachem donne des ordres à Moché sur tout ce qu'il faut faire pour le Sanctuaire et le culte au présent, car en vérité, bien que ce soit à lui qu'Il donne tous ces ordres, Il lui a enjoint d'ordonner à d'autres de faire à sa place.

A la lumière de la Paracha

La mitsva de la Menora comporte une allusion au Temple

« Et toi, ordonne aux bnei Israël qu'ils prennent pour toi de l'huile d'olives concassées pure pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence » (Chemot 27, 20)

Le Ba'al HaTourim écrit : le mot « katit » (concassées) a la valeur numérique de quatre cent dix plus quatre cent vingt, allusion au Premier et au Deuxième Temple, qui ont duré, le Premier pendant quatre cent dix ans, et le Deuxième pendant quatre cent vingt ans, pendant lesquels on a allumé la menora. Le livre Toldot Yitz'hak ajoute dans la parachat Tetsavé que « lamaor » (pour le luminaire) est une allusion au Troisième Temple, qui durera à jamais, comme l'indique la fin du verset, « ner tamid » (en permanence).

D'après cela, on peut expliquer pourquoi les Grecs se sont contentés de rendre les huiles impures et n'ont pas complètement détruit le Temple. Ce qu'ils voulaient vraiment, c'était porter atteinte au Troisième Temple, qui devait durer à jamais. Mais comme il ne viendra qu'après les années insinuées par la valeur numérique de « katit », qui sont celles du Premier et du Deuxième Temple où la menora sera allumée, les Grecs ont délibérément rendu la menora impure, ce qui portait atteinte automatiquement aussi à la construction du Troisième Temple, qui ne viendrait qu'après un allumage correspondant à la valeur de « katit ».

Et c'est cela le grand miracle de la fiole d'huile, grâce à laquelle les juifs ont pu allumer la menora et compléter le compte de « katit », si bien qu'ils ont sauvé le Troisième Temple, qui pourra désormais être construit à jamais le moment venu, car le temps des premiers Temples était révolu, selon le compte de « katit ».

D'après cela, on peut expliquer la question posée par le Beit Yossef (Ora'h 'Haïm 670) : Pourquoi fête-t-on 'Hanouka pendant huit jours, alors que le premier jour n'était pas un miracle, puisque la fiole d'huile suffisait pour un jour, et que c'est seulement ensuite que la menora est restée allumée miraculeusement pendant sept jours. Mais d'après ce que nous avons expliqué, on comprend que le fait même d'avoir trouvé une fiole d'huile pour allumer la menora le premier jour était aussi un grand miracle qui a sauvé le Troisième Temple et a donné une permanence éternelle au peuple juif, et cela, c'était aussi le premier jour.

Le gaon et tsaddik Rabbi Méïr Pinto, que son mérite nous protège

Issu d'une famille noble et sainte de génération en génération, le gaon et tsaddik Rabbi Méïr Pinto, que son mérite nous protège, était le fils bien-aimé du saint tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto le petit, que son mérite nous protège. Magnifique chaînon de la précieuse dynastie de la famille Pinto, qui a mérité de comprendre des géants spirituels plus brillants que le soleil, qui ont défendu le peuple d'Israël par leur sainteté et par la pureté de leurs prières pendant des centaines d'années, et jusqu'à ce jour.

Rabbi Méïr Pinto, que son mérite nous protège, est connu comme l'un des plus grands talmidei 'hakhamim de la communauté du Maroc. Sa sainteté et sa piété étaient célèbres, ses prières pour la communauté et pour l'individu perçaient les cieux, et il ressemblait par ses prières à un serviteur qui supplie son maître. Tous les plus grands rabbanim du Maroc qui ont connu la valeur de sa Torah et de sa sainteté reconnaissent son autorité et respectaient ses paroles et ses décisions halakhiques.

Rabbi Méïr a beaucoup souffert pendant sa vie. Ces souffrances, qu'il acceptait avec amour, étaient continues et faisaient partie intégrante de son service de D. en sainteté et en pureté.

On peut apprendre sa grandeur du fait que ses nombreux maux ne le dérangent pas pour servir Hachem et pour étudier la Torah, dans laquelle il s'investissait corps et âme. Il trouvait un apaisement dans l'étude, et elle constituait son plus grand plaisir.

Ses contemporains, qui connaissaient sa valeur et son ascendance de grande pureté, se pressaient à sa porte pour mériter de recevoir ses bénédictions, lesquelles portaient leur fruit. Comme le disent les Sages, « le tsaddik décrète et le Saint, béni soit-Il, accomplit. »

Nombre de ses contemporains venaient demander sa bénédiction pour le salut de la communauté et des individus. Grâce à sa noble ascendance comme rejeton de la famille Pinto, connue pour sa sainteté et sa piété, et dont les membres étaient habitués aux miracles, il voyait habituellement se réaliser le verset « Tu formeras des projets et ils s'accompliront. »

Notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita a évoqué devant nous avec un grand émerveillement le fait que son oncle, le tsaddik Rabbi Méïr, que son mérite nous protège, avait refusé de recevoir des soins médicaux, qui auraient pu alléger ses souffrances et ses nombreuses douleurs. Mais comme ces soins étaient liés, d'après les valeurs de Rabbi Méïr, à un certain renoncement aux habitudes de sainteté qu'il s'était lui-même imposées, il a refusé de les recevoir, préférant souffrir terriblement jusqu'à la fin de ses jours, afin de ne pas renoncer à une seule de ses saintes coutumes.

Tel était Rabbi Méïr.

Nous avons encore entendu de notre maître chelita : « Mon oncle le tsaddik, Rabbi Méïr Pinto, m'a raconté qu'avant de mourir, Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, avait béni tous ses fils et les membres de sa famille, entre autres son fils

Rabbi Moché Aharon, que son mérite nous protège, et il lui avait dit : « Voici que viennent des jours où se lèvera un peuple cruel qui anéantira la moitié de la vigne de Hachem, et si mon mérite est incapable d'annuler ce décret, mieux vaut que je meure plutôt que de voir le malheur de mon peuple. Mais si je me trouve dans les mondes supérieurs, de là je m'efforcerai d'annuler le décret. »

Effectivement, le 17 Elloul 5699 éclata la terrible guerre au cours de laquelle furent tués, brûlés et assassinés six millions de juifs, parce qu'ils étaient juifs. C'est pourquoi Rabbi Moché Aharon a revêtu le sac et la cendre, pendant cinq ans, jusqu'à ce que la guerre soit terminée. »

Rabbi Méïr vivait dans le même appartement que son frère Rabbi Raphaël Pinto, que son mérite nous protège, maison dans laquelle le 12 Chevat 5740 firent irruption des assassins, qui le tuèrent sur son lit, puisse Hachem venger son sang. Rabbi Méïr connaissait par l'esprit saint l'identité du meurtrier, qui vivait à proximité, mais il craignait de le dire en public. Rabbi David chelita lui a demandé de lui révéler qui était celui qui avait assassiné son frère Raphaël, mais il a répondu qu'il ne voulait pas le dévoiler, et que c'était seulement quand on dirait le Chema auprès de son lit au moment de sa mort que l'assassin serait démasqué. Et c'est ce qui se passa.

Notre maître chelita ajoute :

« J'ai mérité de servir mon oncle pendant le dernier mois de sa vie, jusqu'à son départ pour la yéchiva céleste, et de lui fermer les yeux. La dernière nuit de sa vie, il m'a appelé et m'a demandé : « Est-ce que tu vois ce que je vois ? » Quand je lui ai répondu par la négative, il s'est étonné.

« Quelques heures avant sa mort, il m'a donné la bénédiction que je me marierais dans l'année, et elle s'est réalisée. Il m'a aussi révélé des secrets redoutables sur la sainteté de nos ancêtres.

« J'ai mérité de m'occuper de son enterrement et j'ai acquis l'endroit de sa tombe, où il se trouve avec son frère le tsaddik Rabbi Raphaël zatsal, à Casablanca. Pleurons ceux que nous avons perdu mais ne pouvons oublier.

Garde Ta langue

Le mauvais penchant égare

Il faut se demander pourquoi cette interdiction du lachon hara est tellement négligée. Il me semble qu'il y a à cela plusieurs raisons. Chez les gens simples, c'est parce qu'ils ne savent pas du tout que l'interdiction du lachon hara s'applique aussi à ce qui est vrai. Quant aux bnei Torah, qui savent que c'est interdit, ils sont égarés par le mauvais penchant de façon différente. Ou bien ils décident que cet homme est un flatteur, et le yetser lui dit que c'est une mitsva de démasquer les flatteurs et les impies. Ou bien il lui dit que c'est un querelleur, et qu'on a le droit de parler sur lui. Ou alors il lui fait croire qu'il y a une permission « devant trois personnes », ou « devant la personne elle-même », ce qui comporte certaines autorisations [mais en général, les conditions ne sont pas réunies pour que cela s'applique].